



CARTE D'IDENTITÉ

L'IUFM de Montpellier, dont le siège est implanté à Montpellier, compte cinq sites répartis sur l'ensemble du territoire académique : Montpellier, Nîmes, Mende, Carcassonne et Perpignan.

La Région Languedoc-Roussillon est une région plutôt défavorisée, où subsiste un taux de chômage important malgré une vitalité économique et démographique certaine. Si l'Académie de Montpellier enregistre encore un taux de bacheliers par génération inférieur à la moyenne nationale, elle voit sa population scolaire et universitaire continuer à croître, phénomène à contre-courant de la tendance générale.

L'IUFM est rattaché par convention aux quatre universités de l'académie : Montpellier I, Montpellier II, Montpellier III et Perpignan.

L'IUFM EN CHIFFRES

L'IUFM de Montpellier est de taille moyenne : en 2000-2001, il accueillait 3320 étudiants et stagiaires, dont un peu plus de 58 % en second degré. Les filières technologiques CAPET et CAPLP2 sont très faiblement représentées, avec 7,2 % de l'effectif des PLC1 contre 17,8 % dans l'ensemble de la France métropolitaine.

La carte des formations compte 32 filières dont 17 CAPES, 5 CAPET, 6 CAPLP2, le CAPE, le CAPEPS, et la filière CPE. Par ailleurs, l'IUFM propose cinq filières dupliquées à Montpellier et à Perpignan : il s'agit des CAPES de Lettres modernes, d'Histoire-Géographie, d'Anglais, d'Espagnol et de Mathématiques.

L'ORGANISATION INTERNE

L'organisation spatiale se traduit par une concentration des PLC1 dans les deux villes universitaires (Montpellier et Perpignan), le site de Nîmes n'accueillant que la filière des conseillers principaux d'éducation. Les PLC2 sont répartis entre Montpellier, qui regroupe 60% d'entre eux, Perpignan et Nîmes. En revanche, le premier degré est implanté sur l'ensemble des sites de formation, en première comme en deuxième année, Nîmes accueillant l'AIS.

Le site de formation apparaît comme l'élément dominant de la logique d'organisation interne de cet IUFM, qui traduit un processus de rupture très progressif avec les structures antérieures. Les départements disciplinaires sont encore en émergence, l'organisation en filières peu marquée.

L'évaluation du CNE est intervenue alors que la politique mise en place par la nouvelle équipe de direction n'avait pas encore porté tous ses fruits. Animé d'une réelle volonté réformatrice, l'IUFM de Montpellier s'efforce à la fois de conforter sa dimension universitaire et de renforcer sa structure académique.

L'évaluation a mis en lumière un établissement qui s'acquitte correctement de l'ensemble de ses missions, mais qui n'est pas encore complètement parvenu à s'imposer en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, membre et partenaire de la communauté universitaire montpelliéraine.

DES LIENS TRÈS ÉTROITS AVEC LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Des formateurs associés et des formateurs de terrain intégrés dans l'établissement

L'IUFM de Montpellier a mis en œuvre une politique très volontaire d'intégration des formateurs associés

et des formateurs de terrain. On en retiendra les mesures suivantes : formalisation du décompte du service des maîtres formateurs, information et formation des maîtres d'accueil temporaire, fidélisation et association des tuteurs et des conseillers pédagogiques à la formation.

Les chefs d'établissement, acteurs de la formation

La contribution des directeurs d'école annexe ou d'application à la formation des PE est une originalité à mettre à l'actif de cet IUFM. Dans les filières de l'enseignement secondaire, les chefs d'établissement sont largement impliqués dans la formation générale qui se déroule au sein de leur établissement. Il arrive que certains d'entre eux réunissent les stagiaires de l'IUFM pour mieux les sensibiliser à la vie scolaire.

Des inspecteurs très impliqués dans la formation des PLC2

Les inspecteurs interviennent activement dans tous les domaines de la formation et travaillent en bonne intelligence avec l'IUFM. Leur implication prend des formes diverses et ils apparaissent comme des acteurs essentiels de la formation des PLC2.

UN POTENTIEL INNOVANT

Des aménagements inventifs dans la conception et l'organisation des stages

On retiendra tout particulièrement l'initiative, menée en PE2, consistant à coupler le stage de pratique accompagnée avec le premier stage en responsabilité, ce qui permet au stagiaire une prise de responsabilité progressive et un accompagnement guidé sur une période d'un mois.

L'Inspection académique de l'Hérault et l'IUFM ont mené ensemble une réflexion sur la nature des visites et sur l'harmonisation des pratiques des différents évaluateurs des professeurs des écoles stagiaires.

Dans le cadre du parcours personnalisé, tous les professeurs stagiaires de mathématiques sont systématiquement envoyés dans un établissement difficile pour observation et réflexion, dont une fois dans une autre discipline que les mathématiques.

La place donnée à la recherche

La recherche a toujours été présente dans les préoccupations de cet IUFM qui a demandé, conjointement avec l'Université Montpellier II, la reconnaissance comme équipe d'accueil du LIRDEF (Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation), projet véritablement structurant à condition de resserrer les thématiques.

UNE ARTICULATION ENCORE INSUFFISANTE ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE

Malgré un foisonnement d'initiatives et une évidente proximité avec les acteurs de terrain, l'IUFM n'a pas encore réussi à se doter d'un dispositif cohérent qui assure une bonne articulation entre théorie et expérience sur le terrain.

Une dissociation très marquée entre formation générale et formation disciplinaire

Cette dissociation est très marquée dans la filière des professeurs des écoles, en première comme en deuxième année. La polyvalence du maître n'est pas réellement traitée, sauf à la concevoir comme une juxtaposition de disciplines.

Dans les filières secondaires, la première année se caractérise par la place insuffisante de la formation générale. En deuxième année, la formation est très compartimentée, et éclatée entre des lieux de formation, des formes de regroupement et des responsables en trop grand nombre. À de très rares exceptions près, la formation générale demeure trop dissociée de la formation disciplinaire, ce qui nuit à la cohérence de l'ensemble.

Un déficit dans l'accompagnement professionnel

Il n'existe pas de temps de formation identifié pour la préparation et l'exploitation des stages en responsabilité des professeurs des écoles stagiaires.

Dans les filières du second degré, le parcours personnalisé de formation, mis en place dans le cadre de la formation disciplinaire, est mal relié aux finalités de la professionnalisation.

UNE INSTITUTION QUI DOIT S’AFFIRMER

La contrainte de l’éclatement et de la disparité des sites

Problématique commune à l’ensemble des IUFM, la volonté de faire exister un établissement universitaire unique, présent sur l’ensemble du territoire académique, doit s’accommoder, là plus qu’ailleurs, de la diversité et de la disparité de sites parfois très distants du siège ou difficiles d’accès. Par ailleurs, si les sites de Montpellier, de Perpignan et de Nîmes disposent d’un panel d’activités assez complet, il n’en est pas de même de ceux de Carcassonne ou de Mende, durablement consacrés au premier degré, faute d’une démographie suffisante pour espérer un accroissement significatif des PLC.

Un pilotage pédagogique insuffisamment affirmé

L’héritage des structures antérieures transparaît dans la disparité du fonctionnement pédagogique entre les sites et entre les disciplines.

La notion de pilotage central du premier degré est émergente, des décalages subsistant d’un site à l’autre dans les contenus abordés, les rythmes de travail, les pratiques en vigueur. Cette situation, qui favorise l’éclosion d’initiatives locales souvent très originales, est cependant préjudiciable à l’émergence d’un schéma d’ensemble cohérent.

Dans le second degré, les logiques disciplinaires dominent un ensemble dont la fragmentation est confortée par l’organisation disciplinaire des inspections et le rôle prépondérant qu’elles ont conservé dans le fonctionnement de l’institution. Par ailleurs, il n’existe pas de directeur-adjoint chargé du second degré.

Des partenariats à rééquilibrer

L’IUFM de Montpellier entretient de bonnes relations avec son environnement, mais il ne semble pas être parvenu à s’imposer encore comme membre à part entière de la communauté universitaire montpelliéraine et ses relations avec les universités se déroulent davantage sur le mode de l’association fonctionnelle que sur celle du partenariat.

LES RECOMMANDATIONS

L’organisation interne, le pilotage et la gestion

Le fonctionnement des sites doit être soigneusement examiné pour évoluer à la fois vers une meilleure intégration dans l’établissement et une plus grande responsabilisation, ce qui impliquera les mesures suivantes :

- mettre en oeuvre de façon uniformisée le plan de formation, dans le premier comme dans le second degré ;
- confier à leurs responsables des capacités d’initiative accrues en termes de relations avec l’employeur, les collectivités ou les services déconcentrés de l’État ;
- étudier la possibilité de mettre en place un "conseil de site" ou toute formule approchante.

Les départements disciplinaires devront adopter un mode de fonctionnement commun qui s’articule avec l’organisation des filières et des sites.

Le pilotage central des PLC2 nécessite la désignation d’un directeur-adjoint à cette fonction. Par ailleurs, il serait nécessaire de mettre en place des instances d’élaboration pour la politique des filières du premier et du second degré.

L’IUFM devra améliorer le fonctionnement de ses conseils pour faire en sorte que les partenaires universitaires, professionnels ou politiques s’impliquent davantage dans les débats.

Le contrat 2003-2006 constitue une réelle opportunité, que l’établissement devra saisir pour procéder à une nouvelle négociation de l’ensemble des conventions avec les universités et nouer des relations plus équilibrées avec les institutions locales.

Le CNE souligne les initiatives positives prises par l’IUFM pour faire face au sous-encadrement chronique en personnels IATOS, améliorer la présentation du budget et disposer d’un outil de suivi du patrimoine. Les efforts entrepris doivent être poursuivis, étendus et validés par la tutelle (en ce qui concerne les emplois IATOS), et les projets en matière de "désannexion" des écoles maintenus.

La formation des professeurs d'école

Le quasi-doublement du taux de succès au concours s'est accompagné d'un effritement continu de la part de l'IUFM dans les résultats académiques. La politique d'admission devra être mieux corrélée avec l'analyse des résultats aux concours.

L'établissement doit s'engager résolument dans la construction d'indicateurs de nature à fonder objectivement une politique d'admission et suivre sa mise en œuvre.

L'IUFM doit repérer et analyser les "bonnes pratiques" pour les diffuser au sein de l'établissement et permettre leur appropriation par l'ensemble des acteurs de la formation.

Dans la continuité des changements amorcés, l'IUFM devra veiller à développer davantage l'individualisation de la formation, l'articulation entre formation disciplinaire, formation générale et stages, ainsi que la polyvalence des maîtres.

La formation des professeurs de lycée et de collègue

Le CNE encourage l'IUFM à poursuivre son projet de création d'un réseau d'établissements pour mieux associer les chefs d'établissement à la formation.

Il recommande notamment :

- d'homogénéiser les modalités d'admission des formations dupliquées à Montpellier et Perpignan ;
- d'analyser l'ampleur et les raisons de la décréue des effectifs à Perpignan ;
- de rendre à la formation générale la place qui lui revient dans une formation professionnelle initiale ;
- de mener une réflexion avec les universités sur les disciplines où les effectifs de préparation et de réussite aux concours sont particulièrement bas ;
- de développer le travail en équipes interdisciplinaires ;
- de favoriser l'autonomie des étudiants et des stagiaires, lesquels doivent pouvoir être associés à l'évaluation des enseignements selon une procédure claire et publique.

La recherche

Le projet de création du LIRDEF comme équipe d'accueil mixte est un projet réellement structurant qui doit être encouragé.

La documentation du Centre d'études et de recherches sur l'histoire de l'éducation est une ressource à préserver.

La réponse du directeur de l'IUFM de Montpellier figure dans le rapport du CNE p. 99

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'IUFM de Montpellier : <http://www.montpellier.iufm.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Christine Crespy
Conception graphique : Nisa Balourd / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94